

COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT DES FOYERS RURAUX

RASSEMBLEMENT

JUDO

DIMANCHE 31 JANVIER 2016



FAULX

SALLE DES FÊTES, À PARTIR DE 13H45

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

DANS VOTRE FOYER RURAL

Infos pratique : Stéphane FRITZ / 03.83.31.10.35

@ : foyersruraux.sport54@gmail.com



GENERALITES

Ce rassemblement judo n'est pas une compétition officielle. L'objectif de cette journée est de permettre une rencontre conviviale entre Foyers Ruraux pratiquants le judo.

Il s'agit de mieux se connaître, d'échanger entre responsables et d'offrir aux enfants l'occasion de se mesurer à d'autres adversaires, quelque soit le niveau de pratique.

Néanmoins, le règlement de cette journée fixe les bases d'une rencontre qui se déroule dans les règles de sécurité imposées par cette discipline.

L'arbitrage de la journée est assuré par les cadres du Foyer Rural de Faulx. Chaque Foyer Rural pourra fournir, **dans la mesure du possible**, un arbitre et/ou un administratif.

Chaque Foyer Rural ne doit inscrire que des enfants assurés, licenciés FFJDA et aptes à la pratique du judo (certificat médical). Aucune vérification ne sera faite à l'inscription, le club a donc l'entière responsabilité de présenter des enfants en règle sur ces trois points essentiels.

ARBITRAGE

Les règles d'arbitrage sont celles de la FFJDA, mais avec le pouvoir absolu des arbitres, comme indiqué ci-après.

Les arbitres ont un rôle essentiel dans le bon déroulement des rencontres. Les organisateurs leur font entière confiance et comptent sur leur engagement pour diriger les catégories dont ils auront la responsabilité. Les arbitres sont seuls responsables du déroulement du combat et des décisions qu'ils prennent.

Il s'agit de rencontres amicales, les arbitres ont tous les droits.

Les arbitres ont un rôle éducatif et peuvent expliquer des décisions d'arbitrage aux enfants les plus jeunes ou les moins gradés, quand ils ne comprennent pas.

Les arbitres ont en charge d'aider les personnes des tables de marque pour que le temps des combats soit respecté et que les résultats soient correctement inscrits.

Une table centrale avec un responsable général de l'arbitrage est à la disposition des arbitres pour leur apporter l'aide et l'assistance qu'ils pourront demander.

REGLEMENT DU TROPHEE

Le principe est le suivant : Chaque participant rapporte 1 point.

Chaque victoire rapporte 3 points, une seconde place 2 points et une troisième place 1 point, et ce, quelle que soit la catégorie. À l'issue de la compétition, un classement est effectué grâce à l'addition de tous ces points.

DUREE DES PHASES D'OPPOSITION (SOUS FORME DE RANDORIS ÉDUCATIFS POUR LES POUSSINETS, MINI-POUSSINSET POUSSINS)

Temps

Poussinet Mini-poussin	1 mn
Poussin	1 mn 30
Benjamin	2 mn

Immobilisations

Yuko	5 points	10 à 14 secondes
Waza ari	7 points	15 à 19 secondes
Ippon	10 points	20 secondes

La décision est obligatoire à la fin du temps de combat, la décision en cas d'égalité est donnée en privilégiant le judo d'attaque, même s'il manque d'efficacité, par rapport au judo de défense.

Le classement d'une poule sera établi en tenant compte du nombre de victoires et seulement en cas d'égalité au nombre de points. En cas d'égalité de victoires et de points, le vainqueur du combat les ayant opposé sera le mieux classé.

REGLEMENTS APPLIQUES

Poussinets : Randori éducatif au sol

Salut debout

Départ dos à dos

Temps d'opposition: 1mn

Ne sont comptabilisées que les immobilisations: de 0 à 5 s = 1 point

de 5 à 10 s = 2 points

de 10 à 15 s = 3 points

sortie d'immobilisation = 1 point

→ Il faut marquer 6 points pour gagner.

Mini-poussins et poussins : Règlement des petits tigres, le combat est arrêté à 20 points.

Benjamins : Le règlement appliqué sera celui de la FFJDA.

